



## CURRICULUM VITAE SPORTIF

(à détailler le plus possible : Résultats, Sélections, Participations à des compétitions, Classement, etc...)

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES COMPÉTITIONS ET DES STAGES**  
(à détailler le plus possible –Tampon du club et signature du président obligatoires)

## ORGANISATION ET PLANIFICATION DES ENTRAÎNEMENTS

	Horaire(s) du/des entrainement(s)	Lieu(x) du/des entrainement(s)
<b>Lundi</b>		
<b>Mardi</b>		
<b>Mercredi</b>		
<b>Jeudi</b>		
<b>Vendredi</b>		
<b>Samedi</b>		

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations énoncées ci-dessus

Fait à ....., Le .....

Signature de l'étudiant(e)

**Date limite de dépôt des dossiers :**

La demande, accompagnée des pièces justificatives, est à transmettre à la **DEVU – Service des Enseignements et de la Scolarité** **avant le 30 septembre** pour l'année universitaire ou **avant le 31 janvier** pour le 2<sup>nd</sup> semestre

## CONTRAT de SCOLARITE Année Universitaire 20\_\_/20\_\_

### Convention pour l'accueil des « Sportifs de Haut-Niveau Universitaires »

- Entre l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA),
- L'étudiant (Prénom et Nom) .....
- Et (désignation du club).....  
.....

**ARTICLE 1 :** La présente convention a pour but de permettre aux « sportifs de haut niveau universitaires » de l'URCA de bénéficier de conditions favorables pour concilier études universitaires et recherche de performances sportives.

**ARTICLE 2 :** L'étudiant signataire de ce contrat se voit attribuer le statut de « sportifs de haut niveau universitaires » de l'URCA  
Cadre réservé à la commission

**ARTICLE 3 :** L'Université s'engage à :

- Assurer un suivi personnalisé, par un double tutorat, administratif et pédagogique (**Statuts A et B**).
- Dispenser l'assiduité aux TD et proposer des reports de cours, dans la mesure du possible (**Statuts A et B**).
- Aménager et décaler si besoin le passage des examens en cas de compétition (sur justificatif) (**Statuts A, B et C**).

**ARTICLE 4 :** L'étudiant s'engage à :

- Communiquer le plus tôt possible à son tuteur administratif ses contraintes d'entraînement et de compétition si celles-ci doivent donner lieu à un aménagement.
- Participer à toutes les compétitions universitaires correspondant à son niveau de pratique (**licence obligatoire à prendre auprès de l'ASURCA**).

Fait à Reims, le .....

**Signature de l'étudiant**

**Signature du Président du Club**

ou du Responsable Sportif

(Nom et cachet du club)

**Le Président de l'Université**

**Avis de la commission**

Pour le statut de « Sportif de Haut Niveau Universitaire »

Guillaume GELLÉ